Image not found or type unknown

Quand peut-on réclamer des pénalités de retard ?

Actualité législative publié le **07/05/2025**, vu **1884 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Dès le premier jour de dépassement de l'échéance, un professionnel vous doit automatiquement des pénalités de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

a) Combien réclamer ?

La formule de calcul des pénalités est la suivante :
Pénalités de retard = [(taux) × montant TTC] × [nombre de jours de retard / 365].

Si vos conditions générales de vente ne mentionnent pas le taux applicable, le taux des pénalités de retard est le taux de refinancement de la Banque centrale européenne (BCE), majoré de 10 points de pourcentage (article L. 441-10 du Code de commerce). Le taux en vigueur depuis le 6 juin 2024 est de 4,25%. Le taux des pénalités est donc de 14,25 % lorsque les conditions générales de vente n'ont rien prévu à ce sujet.

Ce taux est modifié plusieurs fois par an. Le taux en vigueur depuis le 6 juin 2024 est de 4,25%. Le taux des pénalités est donc de 14,25 % lorsque les conditions générales de vente n'ont rien prévu à ce sujet.

Les pénalités de retard ne sont pas soumises à la TVA et elles constituent pour votre entreprise un produit imposable.

b) Quand réclamer les pénalités de retard ?

Les pénalités de retard sont automatiquement applicables dès le lendemain de la date d'échéance, sans qu'une relance ou une lettre de mise en demeure ne soit nécessaire pour les exiger.

En pratique, ces pénalités peuvent être ajoutées sur la facture ou la note envoyée au client. Toutefois, vous n'êtes pas obligé de les réclamer, surtout si cela risque de nuire à vos relations commerciales.

Notre guide complet pour recouvrer vos factures impayées rapidement et efficacement : Récupérer une facture impayée 2025

https://www.assistant-juridique.fr/se_faire_payer_guide.jsp

Sur le même sujet :

- Récupérer une facture impayée
- Factures : mode d'emploi
- Devis : mode d'emploi
- Guide pratique de la SAS et de la SASU 2023-2024
- Guide pratique de la SARL 2022-2023
- Guide pratique du chef d'entreprise 2023
- Comment faire face à un impayé ?
- Quel recours contre une facture impayée ?
- Comment recouvrer une petite créance (moins de 5 000 €) ?
- Comment recouvrer une facture impayée à l'étranger ?
- Quel est le délai maximum pour régler une facture ?
- Quel délai de prescription pour une facture ?
- Que faire lorsqu'un client rencontre des difficultés à payer sa facture ?
- Comment obtenir un délai de grâce ?
- Comment obtenir un délai de paiement ou une remise de dette de l'URSSAF ou des impôts ?
- Droit de rétention en cas d'impayé : conditions et procédure
- Comment contester une facture ?
- Que faire en cas de litige commercial ?

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés